

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20210329-D2021-19-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2021  
Date de réception préfecture : 01/04/2021

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2021-19 en date du 29/03/2021 concernant l'affectation du résultat d'exploitation constaté au compte administratif 2020 au budget principal 2021 :

**Présents :** MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, THEYS Antony.

**Absents excusés :** LATOUR Christelle

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	14	14	0

Le Conseil Municipal :

Considérant le compte administratif 2020 du budget principal approuvé par délibération du 02 mars 2021,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants et à l'unanimité :

#### POUR MÉMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2019	141 360,56
Déficit d'investissement antérieur reporté 2019	23 104,05

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Solde d'exécution de l'exercice	16 662,92
Solde d'exécution cumulé	-6 441,13

#### RESTE A REALISER AU 31/12/2020

Dépenses d'investissement	131,00
Recettes d'investissement	3 728,40
Solde des restes à réaliser	3 597,40

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Rappel du solde d'exécution cumulé	-6 441,13
Rappel du solde des restes à réaliser	3 597,40
<b>BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>-2 843,73</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE</b>	<b>-2 843,73</b>

#### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 A AFFECTER

Résultat de l'exercice	47 991,51
Résultat antérieur	141 360,56
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>189 352,07</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2021)	2 843,73
2) Reste de fonctionnement à reporter au BP 2021 ligne 002 (reporte à nouveau créditeur)	186 508,34

A La Geneytouse, le 31 mars 2021.

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 1<sup>er</sup> avril 2021